

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4434

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association pépinière Cap Nord dans le cadre de son programme d'actions 2014 pour l'animation de la pépinière Cap nord et pour l'animation territoriale sur la Conférence locale des Maires plateau nord

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palleja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4434**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association pépinière Cap Nord dans le cadre de son programme d'actions 2014 pour l'animation de la pépinière Cap nord et pour l'animation territoriale sur la Conférence locale des Maires plateau nord**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association pépinière Cap Nord a été créée en 2007 avec l'objet de favoriser l'implantation et le démarrage des entreprises grâce à un accompagnement adapté aux besoins des jeunes entrepreneurs dispensé, notamment, à travers la pépinière Cap nord située à Rillieux la Pape. Ouverte en juin 2008, celle-ci vise en effet à régénérer le tissu économique du territoire du plateau nord et est gérée par l'association, qui regroupe la Ville de Rillieux la Pape, l'association d'entreprises PERICA et les différents partenaires locaux de la création d'entreprises (Chambre de commerce et d'industrie -CCI- de Lyon, CAP services).

Depuis juin 2008, la pépinière Cap Nord propose à tous les créateurs d'entreprises dans le domaine des services, une solution d'hébergement, avec une offre de services à 3 niveaux :

- l'hébergement, avec des loyers modérés et progressifs (26 bureaux de 14 à 30 mètres carrés dans un bâtiment de 675 mètres carrés sur 4 étages),
- le suivi individualisé des jeunes créateurs d'entreprises hébergés,
- la mutualisation des moyens au sein de la pépinière.

Plus récemment, l'association pépinière Cap Nord s'est inscrite dans la réflexion animée au sein du réseau des pépinières généralistes de l'agglomération, visant à faire évoluer le modèle de pépinières actuelles et harmoniser l'offre d'accompagnement des créateurs à l'échelle de chaque Conférence locale des maires (émergence de "pôles entrepreneuriaux territoriaux" à cette échelle). C'est dans cette perspective, et en accord avec la CCI de Lyon, que l'association pépinière Cap Nord est désireuse d'assumer la vocation complémentaire d'animation économique de proximité pour l'ensemble des entreprises présentes sur le territoire de la Conférence locale des maires du plateau nord (Rillieux la Pape, Sathonay Camp, Caluire et Cuire).

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale de proximité dont l'objectif est de garantir le dynamisme du tissu économique de l'agglomération grâce à un accompagnement complet à destination de toutes les entreprises du territoire. Celle-ci s'exprime, d'une part, à travers une animation économique territorialisée à l'échelle des Conférences locales des maires et, d'autre part, à travers le réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE), important pour assurer le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

Concernant l'animation territoriale de proximité, celle-ci doit permettre d'assurer un relais efficace entre les entreprises et leurs projets et les différentes compétences nécessaires à l'accompagnement de ceux-ci, qu'il s'agisse de la Communauté urbaine en propre (implantation, extension ou relocalisation, environnement urbain, opérations d'aménagement ou de requalification des zones d'activité, projets liés aux déplacements, aux économies d'énergie), ou de tout autre acteur public du développement économique (stratégie, innovation, investissement industriel, développement commercial, international, recrutement, etc.).

L'animation économique de proximité a aussi pour vocation d'accompagner la création de services collectifs au niveau local : plans de déplacements interentreprises et auto-partage, crèches ou conciergeries interentreprises, restauration collective ou tout autre nouveau service aux salariés. Il s'agit par là de favoriser la coordination entre les acteurs locaux du développement afin de structurer une offre de service globale du territoire en direction des entreprises.

Concernant l'entrepreneuriat, les objectifs de la Communauté urbaine sont de maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité du réseau ont contribué à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Les pépinières d'entreprises sont des éléments structurants, au niveau local, du soutien à la création d'entreprise. Elles sont des outils de redynamisation du territoire, dont il faut garantir la qualité de service.

C'est dans cet objectif que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association pépinière Cap Nord pour son action d'accompagnement des créateurs d'entreprises. De même, l'association sollicite le soutien de la Communauté urbaine pour établir un partenariat sur la Conférence locale des maires plateau nord, l'association souhaitant développer son action d'accompagnement auprès des entreprises, au-delà des jeunes entreprises de moins de 3 ans, à l'échelle de ce territoire.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan

Concernant l'animation de la pépinière

Par délibération n° 2013-3978 du Conseil du 24 juin 2013, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association pépinière Cap Nord pour son programme d'actions 2013.

Le bilan de l'activité de la pépinière Cap Nord dans le cadre de ce financement est le suivant, au 30 septembre 2013. 3 entrées nouvelles et 7 sorties d'entreprises ont été comptabilisées sur l'année, et 19 entreprises ont été accompagnées sur la période, soit un taux d'occupation de la pépinière de 75 %. 50 porteurs de projets ont été accueillis en rendez-vous ante-crédation et 3 journées portes ouvertes réalisées.

La pépinière a poursuivi son rôle de prescripteur avec la tenue sur le site de permanences de nombreux partenaires de la création d'entreprises : 70 permanences organisées et 130 rendez-vous organisés sur l'année pour les pépins ou des porteurs de projet.

La pépinière a participé aux différentes manifestations du réseau L_VE, dont le Salon des entrepreneurs 2013, les réunions territoriales du réseau et les actions de communication nécessaires à la promotion de ce dispositif collectif.

Enfin, les actions engagées en 2011 pour sécuriser le site et mieux l'intégrer au quartier de la Velette à Rillieux la Pape ont été poursuivies, de même que le travail de diminution des coûts de fonctionnement par la gestion interne de la régie immobilière.

Concernant l'animation territoriale

En 2013, c'est la CCI de Lyon qui assurait la mission d'animation territoriale de proximité, en partenariat avec la Communauté urbaine. Le compte-rendu d'activité dans le cadre de ce financement est le suivant :

- développement d'une veille économique locale performante basée sur une étroite relation avec les entreprises du territoire et la réponse aux problématiques des entreprises : 61 entreprises ont été rencontrées en rendez-vous individuels (dont toutes les entreprises "leaders", "pépites" et "comptes clés" de ce territoire), 28 problématiques d'entreprises ont été traitées, dont 19 résolues d'ores et déjà,

- action collective "Pépites du Grand Lyon" : une entreprise issue de ce territoire a été labellisée et est accompagnée dans ce cadre,

- poursuite des animations et réunions d'informations économiques pour les entreprises du territoire (les Matinales),

- organisation d'un comité technique du développement économique du "plateau nord" réunissant les différents acteurs locaux du développement, dont les communes,

- participation et suivi du plan local de redynamisation (PLR) du Rhône, pour le quartier Ostérode de Rillieux la Pape,
- accompagnement des programmes immobiliers développés sur le territoire, publics (Terres Bourdin 2, Terre des Lièvres, secteur du Chêne, requalification PERICA, aménagement de la gare de Sathonay-Rillieux, etc.) ou privés (programmes Fireworks, Jacques Prévert, Hôtel, Victor Hugo, etc.),
- mise en relation demande/offre immobilière (en lien avec les commercialisateurs/promoteurs/propriétaires) : 28 implantations suivies,
- participation à la mise en place d'une stratégie de développement pour la pépinière d'entreprises Cap Nord, en lien avec son directeur.

c) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Le programme prévisionnel d'actions de l'association pépinière Cap Nord pour l'année 2014 est le suivant.

Concernant l'animation de la pépinière

- pérenniser le management de la pépinière afin de maintenir la qualité de l'offre de services : conforter la fonction de direction à temps plein pour structurer les services, assurer la continuité du relationnel interne et externe, mettre en place une organisation optimisée,
- améliorer les services apportés aux locataires de la pépinière et diminuer les coûts de fonctionnement (gestion en direct de la régie immobilière),
- accroître la notoriété de la pépinière en poursuivant l'organisation de journées portes ouvertes, nouer un partenariat avec le Pôle emploi,
- poursuivre l'implication dans le réseau L_VE, notamment le remplissage de la base de données commune au réseau,
- accentuer son rôle de prescripteur en continuant à accueillir les permanences des partenaires de la création d'entreprises et en proposant des formations et séances d'information à l'intention des porteurs de projets et entreprises existantes.

Les objectifs quantitatifs et qualitatifs proposés par l'association sont les suivants :

- un taux d'occupation de 80 %, soit 15 entreprises hébergées,
- 40 accompagnements ante-crédit,
- taux de pérennité des entreprises à 3 et 5 ans : 60 à 70 %,
- 120 rendez-vous individuels et collectifs assurés sur le site par le réseau des partenaires de la pépinière.

Concernant l'animation territoriale

Les objectifs proposés par l'association pour l'année 2014 et les indicateurs associés sont les suivants :

- accompagnement de 70 entreprises dont 35 entreprises stratégiques : comptes clés (principaux employeurs du territoire), leaders (entreprises de taille intermédiaire) et pépites potentielles (petites et moyennes entreprises -PME- et très petites entreprises -TPE- en hyper croissance),
- renforcer les échanges avec les communes en organisant des points réguliers avec les communes du territoire pour échanger sur les projets et l'actualité économique locale,
- "réguler" l'offre de services du territoire aux entreprises en organisant 2 comités techniques du développement économique de la Conférence locale des maires plateau nord réunissant la CCI de Lyon, la Communauté urbaine, les Communes et les autres acteurs du développement économique local (Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône notamment),
- contribuer, par la connaissance acquise du territoire et des entreprises, à la réflexion stratégique de développement économique de la Communauté urbaine et relayer celle-ci auprès des entreprises et autres acteurs économiques locaux.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions pour l'année 2014 est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	40 500	prestations de services	58 000
services extérieurs	53 900	Etat	22 440
autres services extérieurs	13 886	Ville de Rillieux la Pape	10 000
charges de personnel	100 000	Communauté urbaine de Lyon (volet entrepreneuriat)	35 000
		Communauté urbaine de Lyon (volet animation territoriale)	78 000
		autofinancement	4 846
Total	208 286	Total	208 286

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 113 000 € au profit de l'association pépinière Cap Nord dans le cadre de son programme d'actions 2014, dont 35 000 € pour l'animation de la pépinière Cap nord et 78 000 € pour l'animation territoriale de proximité sur la Conférence locale des maires du plateau nord ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 113 000 € au profit de l'association pépinière Cap Nord dans le cadre de son programme d'actions 2014 pour l'animation de la pépinière Cap nord et pour l'animation territoriale sur la Conférence locale des maires du plateau nord,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association pépinière Cap Nord définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 :

- 35 000 € - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O1586.

- 78 000 € - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O0851.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.